

Paris le 28 août 2020

INFORMATION SUR LE MATÉRIEL WINDFOIL JEUNES (U15 et U17) LABELLISÉ PAR LA FFVOILE A PARTIR DE 2021 POUR LES ÉPREUVES DU CALENDRIER NATIONAL

B.MEURGEY

Responsable Commission Glisse FFV

D.FLAMME

CTN en charge du Windsurf

Comme annoncé dans notre note d'information du 6 avril dernier, après :

- Enquête de la commission glisse depuis 2018,
- Constat d'une très forte dynamique de pratique en Wind Foil,
- Création du championnat de France Espoirs Wind Foil en 2019,
- Choix de World Sailing (i QFoil) pour le JO Paris 2024,

Nous avons convenu qu'il était nécessaire :

- De rédiger un cahier des charges qui a été envoyé à l'ensemble des marques du windsurf,
- De proposer une structuration sportive axée sur la pratique du plus grand nombre en privilégiant l'accessibilité du matériel et des parcours sportifs attractifs et ludiques,
- De faire très rapidement une proposition qui permettra aux jeunes de se former, de progresser, de régater pour amener in fine les meilleurs aux portes du programme olympique,
- D'éviter une course à l'armement (cf championnat de France) et dans un souci d'équité à la demande de nos structures mais aussi des parents, il paraît pertinent de s'orienter vers une labellisation de matériels concernant le foil et le flotteur pour les tranches d'âge U15 et U17,

Nous revenons donc vers vous au sujet du matériel Wind Foil Jeunes U 15 et U17 labellisé par la FFVoile à partir de 2021.

La FFV a choisi de labelliser un certain nombre de matériels répondant à un cahier des charges fédéral précis. Ces matériels seront les supports U15 et U17 dès 2021 et pour une durée de 4 ans. Ils seront obligatoires pour les épreuves nationales de grade 4 et 3, le National de Printemps, le National d'Automne et les Championnats de France. Les ligues restent autonomes dans leurs règlements relatifs aux grades 5 et à leur sélection des jeunes aux championnats de France. Elles pourront ou pas rendre ce matériel obligatoire. La commission Glisse de la FFVoile encourage les Ligues, pour ces grades 5 à utiliser cette labellisation de matériel. Toutefois les matériels des années antérieures seront également labellisés, s'ils correspondent aux mêmes types de fabrication et possèdent les mêmes caractéristiques techniques des modèles listés afin de réduire le coût de la pratique et ne pas freiner la mise en place de cette structuration sportive Wind Foil.

Compte tenu de cette labellisation, les clubs et les coureurs souhaitant faire l'acquisition de matériels devront donc faire leur choix parmi la liste ci-dessous s'ils souhaitent participer aux régates nationales de grade 4 et 3. Ils devront passer par un revendeur qui devra leur appliquer le tarif préférentiel club ou coureur (licencié(e)) prévu par les marques.

Pour faire cette labellisation nous avons organisé début juillet des tests matériels avec les marques ayant répondu à notre appel d'offre.

Il était important de pouvoir juger à la fois :

- Les propositions techniques des marques et l'adéquation avec le cahier des charges.
- La capacité des marques à offrir une distribution à la hauteur de l'enjeu, y compris au niveau international (production, assurance qualité, réseau de distribution, suivi sur le long terme).
- L'offre tarifaire qui doit être réservée à tous les clubs FFVoile ainsi qu'aux licenciés (U15 et U17 uniquement).

Durant ces tests, nous avons pu constater :

- La volonté de la part des marques de vouloir travailler avec la Fédération.
- L'adhésion des marques à notre structuration sportive en Wind Foil et la stratégie que nous mettons en place.
- Les propositions des marques répondant au cahier des charges FFVoile en termes d'accessibilité technique, en termes de transversalité pour les U15 U17 et les catégories suivantes éventuellement, en termes de continuité du développement technologique et enfin en termes d'investissement pour les clubs et les coureurs avec une tarification réduite par rapport au prix public.

Tout cela nous a amené à proposer au bureau exécutif de la FFVoile, les matériels suivants :

<i>MARQUES</i>	<i>BOARD</i>	<i>FOIL</i>
AHD AFS	COMPACT	AFS 95
DUODONE FANAFIC	STING RAY 140 LTD	FLOW
EXOCET	RF 81 AST	FUSION SLALOM
I 99 ZEEKO	AREO AST 81	ZEEKO BULLET
GROUP PRYDE JP	JP HYDROFOIL 135 ES	NEIL PRYDE FLIGHT HYBRID
STARBOARD	IQ FOIL 85	IQ FOIL ALU FFV
TABOU GAASTRA	AIR RIDE 81	GAASTRA PHANTOM
TAHE OUT DOOR	TECHNO WIND FOIL 130	ZEEKO TWF

Les 8 matériels cités ci dessus, suite à la validation du bureau exécutif du 11 août sont donc labellisés pour une période de 4 ans.

Cette labellisation pourra faire l'objet au bout de 2 ans d'un réajustement afin de tenir compte des éventuelles évolutions techniques et technologiques de ces produits.

Les matériels des années antérieures seront également labellisés, s'ils correspondent aux mêmes types de fabrication et possèdent les mêmes caractéristiques techniques des modèles listés ci-dessus. Enfin il y a la possibilité de mixer le matériel en associant n'importe quel foil labellisé à n'importe quelle board labellisé.

Chaque produit Board et Foil labellisé fera l'objet de la rédaction d'une fiche de jauge afin de garantir l'équité sportive. L'utilisation de ces jauges (Board, Foil et surface de voile par catégorie de genre et d'âges en cours de rédaction) devra être précisée dans les différents avis de course.

Chaque marque signera une convention avec la FFVoile afin de garantir, la production, la distribution, le SAV et la tarification spécifique.

La commission Glisse de la FFVoile travaille également avec l'ensemble de ces marques sur la possibilité de « charter board » sur certain évènements et sur la mise en place de compétition en Flotte Collective notamment sur les U15, matériel qui serait ensuite proposé à l'achat à nos coureurs ou clubs.

ATTENTION : rappel pour 2020

Pour le championnat de France Espoir Wind Foil prévu du 17 au 23 octobre 2020 à Narbonne, pas de changement par rapport à 2019

- Pas de changement de catégories d'âge sur les championnats de France Espoir,
- Utilisation des jauges existantes en 2019 (75 à l'OFO pour la board et foil libre). Seule une modification de la jauge Youth porte la surface de voile maxi à 8,6m² au lieu de 8,5m².

FEDERATION FRANÇAISE DE VOILE

17, rue Henri Bocquillon - 75015 Paris - Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F, du C.N.O.S.F.
Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72